

Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar

-
- 1- Date à laquelle la fiche descriptive a été remplie :** 28-02-2001
-
- 2. Pays :** ALGERIE
-
- 3- Nom de la zone humide :** La Vallée d'Iherir
-
- 4- Coordonées géographiques :** x : 25° 24' N (latitude) y : 8° 25' E (longitude)
Carte IGN Iherir-Dider (1/200.000) fig. -128.
-
- 5. Altitude :** supérieure à 1100 à 1400 mètres **6. Superficie :** 6.500 hectares
-

7. Descriptif

La vallée d'Iherir est au centre d'un plateau gréseux, entaillé par un important réseau de vallées fossiles. L'altitude varie de 1400 m, sur le plateau, à 1100 m au fond des vallées principales.

Il faut souligner que l'histoire du milieu saharien, dans lequel se situe la vallée d'Iherir, est caractérisée, depuis l'ère primaire, par une alternance d'épisodes humides et d'épisodes désertiques. Les documents géologiques sont complétés et confirmés, pour le passé récent, par une abondante documentation picturale laissée sur les parois rocheuses de leurs abris par les premiers habitants humains du Sahara.

8. Type de zone humide :

marine/côtière : A . B. C. D. E. F.G. H. I. J. K. Zk (a)
continentale : L . M . N . O . P . Q . R . Sp. Ss . Ts .
Ts . U. Va. W . Xf . Xp. Y. Zg. Zk(b).

9. Critères de Ramsar : 1.2 . 3 . 4.5. 6.7. 8. **Critère qui caractérise le mieux le site :** 1

10. Une carte du site est elle jointe ? oui

11. Nom et adresse de la personne qui remplit la fiche:

Mr. BOUMEZBEUR AMMAR Sous Directeur / Direction de la Protection de la Flore et de la Faune. Tel 213 .2.91.52.86 - 213 .2.91.53.14 - FAX 213.2.91.53.14.

Direction Générale des Forêts, Chemin Doudou Mokhtar, Ben Aknoun, Alger, Algérie.

12. Justification des critères

Critère 1 : La vallée d'Iherir contient « des sites » d'importance internationale qui fournissent « des exemples » représentatifs, rares et/ou uniques de type de zone humide naturelle. De par sa situation centrale, dans le Tassili n'Ajjer et dans le Sahara, et en tant qu'habitat insulaire, en raison de son isolement géographique, Iherir est un endroit particulièrement privilégié pour l'étude des biocénoses sahariennes, en raison de la richesse de sa faune et de la diversité des milieux d'accueil. Iherir se situe dans une aire protégée, le Parc National du Tassili, classée Patrimoine Mondial de l'Humanité auprès de l'UNESCO depuis 1983.

La vallée d'Iherir est à la fois un laboratoire et un musée des processus de l'évolution, particulièrement heuristique pour aborder les problèmes de spéciation. A ce titre, c'est une zone privilégiée au sein du désert saharien.

Sur le plan archéologique, Iherir abrite une des plus nombreuses et des plus admirables collections de peintures rupestres du Sahara.

Critère 2 :

On assiste depuis le dernier épisode pluvial, et encore de nos jours, à une concentration des formes végétales et animales vers les rares régions, comme celles de la vallée d'Iherir, où subsiste un peu d'humidité dans le désert algérien : les fonds de vallée, vestiges du réseau hydrographique antérieur. Ainsi, progressivement, les biocénoses sahariennes se sont appauvries, en nombre d'espèces représentées et en densité de leurs représentants.

La distribution de nombreuses espèces de vertébrés, qui pouvait être continue, de l'Atlas au Niger, à une certaine époque, s'est progressivement morcelée. On aboutit ainsi à un phénomène assez exceptionnel en milieu terrestre, qui est la situation d'insularité dans la distribution spatiale des biocénoses. La vallée d'Iherir, en tant qu'habitats insulaires, en raison de leur isolement, se révèle favorable à l'apparition et au développement de petites mutations aléatoires qui auront pour effet de provoquer une différenciation progressive des différentes populations morcelées par la dérive de leur équipement génétique. Du fait de l'isolement, il se produit alors une évolution séparée qui se traduit, après un nombre suffisant de générations, par une différenciation morphologique. Cet isolement génétique, provoqué par des facteurs écologiques (ici, la discontinuité des ressources alimentaires, par exemple) peut être amplifié par des facteurs éthologiques comme, par exemple, l'aptitude locomotrice de l'individu ou sa spécialisation alimentaire.

La vallée d'Iherir, portion du Sahara, constitue à cet égard, à la fois un laboratoire et un musée des processus de l'évolution, particulièrement heuristique pour aborder les problèmes de spéciation. La région d'Iherir constitue, dans ce cadre, une zone privilégiée au sein du désert saharien.

Critère 3: Les très nombreuses peintures rupestres d'Iherir constituent un matériel documentaire de premier choix pour apprécier l'évolution des biocénoses sahariennes depuis l'holocène (7 à 10.000 A.c) jusqu'à nos jours. Les espèces qui sont représentées existent encore de nos jours, pour la plupart, au sud du Sahara. L'essentiel des représentations concerne de grands vertébrés sahariens :

L'autruche (*Struthio camelus*) est le seul oiseau représenté. Sa disparition des régions périphériques du Tassili, comme du Sahara septentrional, est très récente.

Sur la grande fresque, particulièrement bien conservée de Tadjilahi on peut reconnaître une grande variété d'antilopes :

Bubales (*Alcephalus buselaphus*), l'espèce a disparu du Sahara nord-algérien vers 1920 (HALTENORTH et DILLER, 1985).

Hippotragus (*Hippotragus equinus*), dont les populations actuelles les plus septentrionales n'atteignent que les rives sud du lac Tchad.

Gazelles à cou extrêmement allongé, assimilables aux actuels génénouks (*Lithocranius walleri*).

Oryx algazel (*oryx gazelle damma*) qui ne survit plus que dans les steppes des hauts plateaux d'Ethiopie et de Somalie.

Gazelle de petite taille, assimilable à la *Gazella dorcas*, seule espèce encore bien représentée.

Le mouflon à manchettes (*Ammotragus lervia*) encore bien représenté ici. La faune actuelle des vertébrés est constituée par le reliquat des espèces qui vivaient au Néolithique et qui ont pu, d'une part résister, et, d'autre part, s'adapter aux modifications qu'a subi l'écosystème saharien depuis cette période.

L'un des points importants du peuplement zoologique d'Iherir est la richesse de sa faune aquatique. Celle-ci est due à la présence permanente de l'eau au fond des vallées principales (Edarene, Imhirou, Ifédil, ...). Les vertébrés aquatiques actuels comprennent des poissons et

des batraciens. Le crocodile (*Crocodylus niloticus*) qui avait été signalé dans cet endroit par DUVEYRIER (1867), semble avoir définitivement disparu depuis 1924.

L'ichtyofaune est actuellement constituée de quatre (4) espèces (*Barbus ablaves* et *B. biscarensis*, *Clarias azera*, *Tilapia zilli*), réparties en trois familles. La présence de quatre espèces de poissons (sur une distance de 4 à 5 km) au centre du Sahara, est un phénomène tout à fait original.

Les Batraciens seraient représentés par deux espèces de Ranidae (*Rana ridibunda*, espèce paléarctique extrêmement abondante, *Ptychadena mascareniensis*, espèce paléarctique. Il est intéressant de constater qu'à cet endroit encore ces espèces, originaires de chacun des deux empires biogéographiques contigus, se trouvent être sympatriques. Les Bufonidae sont représentés par deux espèces *Bufo mauritanicus* (paléarctique) et *B. palotropical* (paléotropical).

Les lézards sont surtout représentés par des endémiques sahariens (*Agama bibroni*, *A. mutabilis*, *Uromastix acanthinurus* pour les agamidae. Un Gekkonidae, *ptyodactylus hasselquisti*, est extrêmement abondant. Les serpents, peu nombreux, sont représentés par *Cerastes cornutus*, var. *Mutila* et quelques couleuvres du genre *Psammophis*. Ce sont toutes des espèces adaptées au milieu désertique, sahariennes ou saharo-sindiennes.

Iherir constitue, pour les oiseaux, une étape importante dans la traversée du Sahara pour les espèces migratrices. Ceci explique le nombre relativement élevé d'espèces (notées en peu de temps) : 7 échassiers, 6 rapaces dont un nicheur (*Butea rufinus*), 3 Colombidés, dont deux sédentaires et beaucoup d'autres passereaux sédentaires et migrants (voir listing en annexe). Enfin, les mammifères sont représentés par onze espèces, dont le guépard. Plus intéressante sur le plan biogéographique est la présence du Daman des rochers (*Procavia capensis*), les représentants de cette espèce (avec le Guépard) sont ici les plus septentrionaux en Afrique.

Le peuplement zoologique des vertébrés d'Iherir présente donc plusieurs caractéristiques intéressantes. En dehors des mammifères, il comprend peu d'endémiques véritables mais est surtout marqué par un panachage d'espèces paléarctiques et pléotropicales. L'apport le plus important est constitué par les espèces qui ont résisté avec le plus grand succès, dans ces environnements difficiles, à la désertification du milieu. Le problème de l'isolement des populations animales à la suite de la contraction des biocénoses est ici particulièrement aigu.

13. Localisation générale:

La vallée d'Iherir est située dans le Tassili n'Ajjer, sur le plateau du Fadnoun, à peu près à mi-distance entre Illizi (le Chef lieu de Wilaya) au nord-ouest et la ville de Djanet au sud-est.

14. Caractéristiques physiques

Géologie et Pédologie:

Iherir est au centre d'un plateau gréseux, entaillé par un important réseau de vallées fossiles, il est constitué de grès transgressifs ordoviciens dont la puissance atteint deux cent mètres par endroit. Ces grès sont constitués de grains de quartz grossiers, sans éléments fins. Ils présentent une stratification oblique qui est l'indice d'un réseau fluvial en perte de charge. D'autres observations géologiques semblent montrer qu'Iherir se trouvait à proximité du rivage et que le milieu était occupé par des lagunes saumâtres, peuplées de nombreux invertébrés, comme l'atteste la présence de nombreux tigillites, terriers fossiles de vers (Fabre, 1976).

L'érosion fluviale a tracé dans ces dépôts gréseux, à l'ère secondaire un puissant réseau de vallées, aujourd'hui fossiles. Une activité volcanique s'est manifestée au tertiaire, comme

l'attestent des placages de tufs contenant des inclusions végétales dans les vallées majeures, et les intrusions de cheminées basaltiques.

Hydrologie :

Historiquement, la présence d'une faune particulièrement forestière (*Okapia johnstoni*) témoigne de l'existence de longs courts d'eau dans le Sahara Holocène. A cette époque, le réseau hydrographique était à son maximum d'activité et une relation forestière pouvait s'imaginer entre le Tassili et les rives du Lac Tchad (via le Tafassasset), et du Lac Tchad jusqu'à la région des forêts primaires équatoriales.

Le réseau hydrographique issu du château d'eau hoggarien alimentait, à l'époque de sa vie active, trois bassins, l'un drainant les eaux pluviales vers le nord, les deux autres, vers le sud.

Dans la région nord, le bassin de l'oued Igharghar, prenant sa source sur le versant nord du Hoggar, ce fleuve avait pour affluents les cours d'eau issus des flancs ouest et nord du Tassili n'Ajjer (oued Tadjrajeri et oued Iherir, via l'oued Mya, Mzab, Djedi, puis l'Oued Illizi). Il se poursuivait en recevant les oueds Mya, Mzab, Djedi et débouchait dans la Méditerranée par la dépression aujourd'hui occupée par les chotts Melrhir (Wilaya d'El Oued, Algérie) et Djerid (en Tunisie). Cet immense réseau fluvial permettait donc aux espèces aquatiques paléarctiques de circuler jusqu'au niveau du Tropique du Cancer. Ce qui explique la présence de *Barbus biscarensis* à Iherir.

Dans la région sud, l'un des deux autres bassins draine les eaux du flanc sud du Tassili n'Ajjer vers le collecteur du Tafassasset qui achève son cours dans le Lac Tchad. Dans la zone d'inondation du Chari et de la Bénoué et du Niger, ce qui a dû permettre à la faune aquatique paléotropicale de peupler le sud du Sahara. Le bassin de Tafassasset peut donc être envisagé comme vecteur de *B. ablabes*, *Cl. Lazera* et *T. zilli* du domaine paléotropical vers le domaine paléarctique. La coexistence des quatre espèces de poissons implique une communication, même temporaire, entre le réseau de l'Igharghar et celui de Tafassasset.

Le réseau hydrographique, extrêmement ramifié, fossile dans sa plus grande partie, est constitué par des lits d'oueds plus ou moins encaissés que Le Berre (1989) classe en :

- simples échancrures de quelques décimètres drainant localement les précipitations (rigoles primaires).

- Chenaux à rives abruptes et dont le lit, relativement étroit, ne dépasse pas une vingtaine de mètres.

- chenaux plus larges (100 à 400 m), peu encaissés, formant des sortes de plaines alluviales.

- les vallées principales, très encaissées, ont un dénivellement par rapport au plateau qui peut atteindre 300 m. Leur largeur varie de 10 à 100 m. Le fond de ces vallées est occupé par une succession de plans d'eau permanents parfois élargis en petits lacs pouvant mesurer 20 m de large sur 100 à 200 m de long, pour une profondeur atteignant 5 à 6 m. Tous ces plans d'eau sont reliés entre eux, en permanence, par un ruisseau dont le courant, faible au mois d'août, devient plus important pendant les mois d'hiver, même s'il n'y a pas eu de précipitations à Iherir, ce qui rend bien compte de l'importance de la surface de drainage des grès tassiliens. La présence permanente d'eau au fond de la vallée majeure permet le développement d'une végétation importante qui peut être continue lorsque la couche alluviale sédimentaire existe. Elle est particulièrement abondante dans les endroits où l'élargissement de la vallée permet la constitution de petits bassins marécageux.

Dans la vallée majeure, de petites sources permettent l'irrigation de cultures sur terrasses.

Climat:

En l'absence de station météorologique sur place, les données des stations les plus proches (Illizi (610 m d'altitude) et Djanet (1160 m) situées environ à 150 km à vol d'oiseau d'Iherir, fournissent des températures moyennes maximales de respectivement 42 et 39 °C, des

moyennes minimales de 6 et 5°C. Les températures correspondantes d'Iherir ne doivent pas différer beaucoup.

La pluviométrie d'Illizi et de Djanet est d'environ 20 mm, avec évidemment une forte irrégularité annuelle. En raison de l'abondance de la flore dans la vallée d'Iherir, F. BERNARD (1959) avait estimé la pluviométrie à 150 mm. Cette valeur est très certainement exagérée et le développement de la végétation est, ici, dû davantage à la conjonction d'éléments favorables comme :

- l'hygrométrie élevée (due à l'évapotranspiration localisée dans la vallée) ;
- le drainage de l'eau pluviale, depuis de grandes distances, sur le sol rocheux nu et sa résurgence au fond des vallées profondes, sur des niveaux argileux ou granitiques ;
- la situation très encaissée de certaines de ces vallées qui sont de véritables canyons et dont la végétation, de ce fait, est à l'abri du rayonnement solaire pendant une partie relativement importante du jour.

16. Caractéristiques écologiques

Sur le plan écologique, la conjonction de 2 facteurs fait du Tassili en général et d'Iherir en particulier une région privilégiée au Sahara Central. Le premier de ces facteurs est l'altitude, relativement élevée par rapport à l'altitude moyenne du Sahara qui se situe toujours au dessus de 1000 m et culmine à 2158 m. Le second est le nombre important de plans d'eau libres permanents.

La conjonction de ces deux (2) éléments détermine des conditions écologiques particulières et tout à fait propices à la survie d'une faune relictive qui était déjà implantée à cet endroit au début du quaternaire.

Sur le plan du peuplement humain, ces conditions écologiques ont permis le maintien, depuis l'époque néolithique, d'une population sédentaire, ce qui n'est pas la règle pour le reste de la population touarègue du Sahara Central.

Trois occupations des sols caractérisent le site :

- des milieux liés au réseau hydrographique : simples échancrures de quelques décimètres, chenaux à rives abruptes et dont le lit, relativement étroit, ne dépasse pas une vingtaine de mètres, des chenaux plus larges (100 à 400 mètres, peu encaissés, formant des sortes de plaines alluviales, des vallées principales, très encaissées et dont le nivellement, par rapport au plateau, peut atteindre 300 mètres. Et, enfin, le plateau, caractérisé par l'abondance de la roche nue, situé entre 1300 et 1400 mètres d'altitude, divisé en deux 2 parties :

- Le Tassili sensu stricto, qui se présente comme une hammada, c'est à dire une surface subhorizontale constituée de petites dalles de grès, entrecoupée par divers chenaux et rigoles d'écoulement.

- Le chaos rocheux, situé au sommet des ondulations tassiliennes, est un amas de blocs de grès de plusieurs mètres de hauteur, parmi lesquels l'érosion a déblayé des voies, souvent agencées sous forme de quadrillage. L'éboulement des blocs constitue alors des sortes de chaos. Ces blocs, qui représentent souvent des surplombs, ont servi d'abris à la population humaine néolithique qui a utilisé les parois relativement lisses pour réaliser des peintures rupestres.

17. Flore remarquable :

Dans toute cette région du Fednoun, la végétation est importante à partir de 1100 m d'altitude. Elle appartient, sur le plan phytosociologique, à l'étage saharo-méditerranéen tel que l'a défini OZENDA (1977). Elle est caractérisée par la présence d'espèces comme *Olea laperrini* et *Myrtus nivelli*. A titre de comparaison, il est intéressant de noter que dans le Hoggar, le même étage de végétation ne débute qu'à 2100 mètres.

Selon Lebert (1989) les milieux naturels se divisent en deux grandes catégories (coupe schématique ci-jointe en annexe) : ceux liés au réseau hydrographique et ceux liés au plateau sensu stricto.

La première catégorie comprend une végétation arbustive (*acacia* sp., *Nerium oleander*, *Tamarix articulata*, *Rhus oxyacantha*, *Phoenix dactylifera*, *Ricinus communis*) qui reste en général assez limitée, et d'assez nombreuses espèces herbacées telles *Teucrium polium*, *Silene villosa*, *Orobanche cernua*. Les plans d'eau temporaires ou permanents sont bordés de *Typha elephantina*, *T. angustifolia*, *Juncus maritimus*, *Phragmites communis*. Les collections d'eau contiennent des algues filamenteuses, des Characées, *Potamogeton perfoliatus* et *Myriophyllum spicatum*. Dans les zones élargies, riches en sédiments argilo-terreux, on observe une structuration des peuplements. Les *Typha* sont entourés par une ceinture de *Juncus maritimus* qui rappellent l'aspect des marais algériens du nord.

Le deuxième groupe de milieu, celui du plateau, se caractérise par les hammada (abondance de roche nue, ou Tassili sensu stricto) ou la rare végétation se limite à quelques touffes d'*Aristida pungens* et d'*Andropogon laniger* et la floraison de *Pancreatium trianthum* après les pluies. Dans le chaos rocheux, la végétation est rare : quelques *Colocynthis vulgaris* sur les plages argilo-sableux et quelques arbustes qui réussissent à glisser leurs racines dans les fissures des rochers : *Olea laperrini*, *Myrtus nivellei* et *Merrua crassifolia*.

La flore est bien mieux représentée dans les milieux liés au réseau hydrographique que ceux du plateau sensu stricto où elle est beaucoup plus rare. La végétation est représentée par des plantes arbustives (*Acacia* sp., *Nerium oleander*, *Tamarix articulata*, *Rhus oxyacantha*, *Phoenix dactylifera*, *Ricinus communis*) et des plantes herbacées (*Teucrium polium*, *Silene villosa*, *Orobache cernua*, *Typha elephantina*, *Aristida* sp., *Andropogon* sp., *Zilla spinosa*).

La présence permanente d'eau au fond de la vallée majeure permet le développement d'une végétation importante. Elle est particulièrement abondante dans les endroits où l'élargissement de la vallée permet la constitution de petits bassins marécageux. On y rencontre *Juncus maritimus*, *Phragmites communis*, *Typha elephantina* et *T. angustifolia*. Les collections d'eau contiennent des algues filamenteuses, des Characées, des *Potamogeton perfoliatus* et *Myriophyllum spicatum*. Dans les zones élargies, riches en sédiments argileux-terreux, on observe une structuration des peuplements. Les *Typha* sont entourés par une ceinture de *Juncus maritimus* qui rappellent l'aspect de certains marais du nord-algérien.

18. Faune remarquable

Concernant la Paleofaune, les très nombreuses peintures rupestres d'Iherir constituent un matériel documentaire de premier choix pour apprécier l'évolution des biocénoses sahariennes depuis l'holocène (7 à 10.000 ans) jusqu'à nos jours. Les espèces qui sont représentées existent encore de nos jours, pour la plupart, au sud du Sahara. L'essentiel des représentations concerne de grands vertébrés savanicoles :

- L'autruche (*Struthio camelus*), le Bubale (*Alcelaphus buselaphus*), Hipotragues (*Hippotragus equinus*), Gazelles à cou allongé (assimilables à *Lithocranius walleri*), Oryx algazel (*Oryx algazella damman*) assimilée à *Gazella dorcas*, le Mouflon à manchettes (*Ammotragus lervia*), les girafes (*Giraffa camelopardalis*), l'Okapi (*Okapia johnstoni*), l'Hippopotame (*Hippopotamus amphibius*), le Rhinocéros (*Diceros bicornis*) et quelques carnivores comme le lion et le chacal.

La présence simultanée de ces espèces, ne peut s'expliquer que par la présence d'un environnement végétal abondant et des plans d'eau permanents, nécessaires tant à l'abreuvement de ces animaux qu'aux ébats de certaines espèces, comme l'hippopotame et le crocodile.

La faune actuelle des vertébrés est représentée par un reliquat des espèces qui vivaient au Néolithique et qui ont pu, d'une part résister et, d'autre part, s'adapter aux modifications qu'a subi l'écosystème saharien depuis cette période.

L'un des points importants du peuplement zoologique d'Iherir est la richesse de sa faune aquatique. Les vertébrés aquatiques actuels comprennent des poissons et des batraciens. Le crocodile (*Cocodylus niloticus*), qui avait été signalé dans cet endroit par (DUVRYRIER (1867), semble avoir définitivement disparu depuis 1924-1925, année où le dernier exemplaire a été fusillé (Anonyme, 1925).

L'ichtyofaune est actuellement constituée de 4 espèces, réparties en trois familles. Les Cyprinidés comprennent : le Barbeau de Biskra (*Barbus biscarensis* (Boulenger, 1911) et le Barbeau du désert (*Barbus ablabes*), Bleeker 1863 (syn. : *B. deserti*, Pellegrin, 1909). Les Claridae, représentées par le Silure de l'Imhirou (*Claria azera*, Cuvier et Valenciennes, 1840). Les Cichlidae, représentés par la Tilapie de Zill (*Tilapia zilli*, Gervais 1848). La présence simultanée de quatre (4) espèces de poissons (sur une distance de 4 à 5 km), au centre du Sahara, est un phénomène tout à fait original.

Trois (3) de ces espèces se rattachent au groupe paléotropical (*Barbus ablabes*, *Tilapia zilli* et *Claria lazera*. Au groupe paléarctique se rattache l'espèce *Barbus biscarensis*, espèce apparentée sur le plan systématique à *B. callensis* comme l'a montré ALMACA dans sa révision du genre en 1971. Cette dernière espèce peuple une grande partie du nord de l'Afrique, en dehors de la zone saharienne.

La présence simultanée de représentants de ces deux populations biogéographiques rend compte de l'interconnexion des réseaux hydrographiques, aujourd'hui fossiles du Sahara.

Les batraciens sont représentés par deux espèces, *Rana ridibunda*, espèce paléarctique, et *Ptychadena mascareniensis*, espèce paléotropicale. **Il est donc intéressant de constater qu'à cet endroit encore ces espèces, originaires de chacun des deux (2) empires biogéographiques contigus, se trouvent être sympatriques.** Les Bufonidae sont représentés par *B. mauritanicus* et *B. regularis* et les reptiles par des lézards endémiques du Sahara : *Agama bibroni*, *A. mutabilis*, *Uromastix acanthinurus* pour les Agamidae et un Gekkonidae : *Ptyodactylus hasselquiti*. Les serpents, peu nombreux, sont représentés par *Cerastes cornutus*, var. *Mutilla* et quelques couleuvres du genre *Psammodphis*, toutes deux adaptées au milieu désertique, sahariennes ou saharo-sindiennes.

Les mammifères d'Iherir se caractérisent par la présence du Daman des rochers (*Procavia capensis*), une espèce plus intéressante que les autres sur le plan biogéographique vu que ses représentants sont les plus septentrionaux en Afrique. Par ailleurs, il y a lieu de signaler le Guépard, espèce en voie de disparition en Algérie, représentée ici par quelques dizaines d'individus. Autrement on trouve le chacal (*Canis aureus*), le fennec (*Fennecus zerda*), la gazelle dorcas et le Mouflon à manchettes (*Ammotragus lervia*).

Par ailleurs, se rencontre une faune plus localisée, moins répandue, comme le goundi (*Massoutiera mzabi*, Ctenodactylidae), *Gerbilus nanus*, *G. pyramidum*, *Meriones libycus* et d'autres gerbillidés. La souris épineuse, *Acomys cahirinus*, et enfin le Daman des rochers (*Procavia capensis*).

19. Valeurs sociales et culturelles

C'est dans la vallée majeure d'Iherir que l'on trouve les zones de culture qui permettent la subsistance de la population humaine. Ces cultures ne sont pas situées immédiatement en fond de vallée, mais sur des terrasses, à des emplacements où de petites sources permettent l'irrigation. Le Palmier dattier est la plante dominante, accompagné du figuier (*Ficus carica*) et de la vigne grimpante (*Vitis vinifera*). Des cultures de légumes sont réalisées sous le couvert des arbres (carottes, oignons, tomates). Des cultures d'orge sont faites en plein air

(moisson en avril). Le produit de ces cultures, complété par un élevage de caprins et de bovins, a permis jusqu'à une période très récente, la vie en autarcie de la communauté touarègue d'Iherir. Ce point aussi est original par comparaison avec les autres populations sahariennes où l'échange (sel-céréales ou dattes-céréales) avec les populations riveraines du nord ou du sud du Sahara était de rigueur. Les très nombreuses peintures rupestres d'Iherir constituent un matériel culturel d'importance universelle

20. Régime foncier/ propriété

Domaine public aquatique

21. Occupation actuelle des sols

a/ site

Aucune activité, autre que touristique, n'est développée dans ces milieux non habités.

b/ à proximité du site

Seule une agriculture vivrière sur terrasse, en irrigué, occupe les sols situés à proximité du site.

23. Mesures de conservation en vigueur :

La vallée d'Iherir est incluse depuis 1978 dans le Parc national du Tassili classé en 1983 Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO.

24. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées : Néant

25. Recherche scientifique en cours et équipement :

La zone, à l'instar du Parc National du Tassili, bénéficie depuis le début de l'an 2000 d'études visant à la connaissance du patrimoine naturel en vue de l'établissement d'un plan de gestion et de sa mise en application.

26. Education et sensibilisation à la conservation :

Le Parc National du Tassili active actuellement par le développement d'un programme d'éducation et de sensibilisation à l'attention notamment du grand public.

Loisirs et tourisme :

Située à l'intérieur d'un des plus riches laboratoires à ciel ouvert en matière de peintures et de gravures rupestres, le Parc National du Tassili, la vallée d'Iherir jouit d'un afflux touristique relativement important. Cependant, depuis 1992 cet afflux a énormément diminué jusqu'en 2000 qui semble favoriser de nouveau un timide tourisme de nature.

28. Juridiction

La juridiction territoriale est exercée par la Wilaya de Skikda, la Daïra et la Djanet. Alors que la juridiction fonctionnelle est assurée, chacun en ce qui le concerne en fonction de ses prérogatives par : le Ministère de la Culture, de l'agriculture, de l'hydraulique, des Travaux publics de l'urbanisme, de l'environnement et de l'aménagement du territoire, le Ministère du tourisme chacun en ce qui concerne ses prérogatives.

29. Autorité de gestion

Le Parc National du Tassili est l'autorité de gestion, sous la tutelle du Ministère de la Communication, de tous les aspects culturels. Par contre, la faune et la flore sont par le Ministère de l'Agriculture, seule autorité de gestion de la faune et de la flore conformément à la Loi 83-03 de 1983 relative à l'environnement.

Office du Parc National du Tassili, Djanet, Wilaya d'Ilizi

30. Références:

ALMACA C. 1970 - Sur les barbeaux (genre et sous genre Barbus de l'Afrique du Nord). Bull. Mus. Nat. Hist. Nat. 2-42 : 141-148.

ANONYME, 1925 - Le crocodile de l'Oued Iherir (Tassili des Ajjers), d'après les documents communiqués par le Gouvernement Général d'Algérie. Bull. Soc. Hist. Nat. Afr. Nord : 153-159.

DUVEYRIER H., 1864 - Les Touaregs du Nord, Paris.

ESTEVE R., 1949 - Poissons du Sahara Central. Bull. Soc. Zool. France, 74(1) : 19-30.

FABRE J., 1975 - Le Sahara avant le désert. Hespérides, Paris, 343 p.

LE BERRE M., 1986 - Les vertébrés du Shara. Masson, Lechevalier, Paris 585 p.

LE BERRE M., 1989- Dynamique de l'occupation de l'espace saharien par les vertébrés aquatiques et terrestres, Th. Doctorat d'Etat, Université Claude Bernard-Lyon I, 413p.

LHOTE H., 1942- Découverte d'un Barbeau au Hoggar (Barbus deserti). Bull. Soc. Centre. Agric. Pêche, 49 : 1-12.

OZENDA P., 1977 - Flore du Sahara septentrional et central. CNRS, Paris, 489p.
